

Département du Morbihan



AURAY QUIBERON
TERRE ATLANTIQUE

MS N°1.31 TRAVAUX DE RENFORCEMENT
D'EAU POTABLE
ENTRE SAINT-PIERRE-QUIBERON ET QUIBERON

AVANT-PROJET

2.1 - PLAN D'ENSEMBLE
RD186A, Rue Jean Pierre Calloch

NOM DU FICHIER:
MS1.35 Quiberon

Echelle: 1/5000



Cabinet BOURGOIS
Groupe MELIN

Siège
CABINET BOURGOIS
3 rue des Tanneurs - CS 94038 BETTON
35768 SAINT GREGOIRE CEDEX
Téléphone : 02.99.23.84.84

E-mail : cabinet-bourgois@cabinet-bourgois.fr

Implantation Régionale
CABINET BOURGOIS
Agence Atlantique - Site de Vannes
ZI du Port - 1 rue Alan Gettault
56 000 VANNES
Téléphone : 02.97.42.52.00

E-mail : ci-vannes@cabinet-bourgois.fr

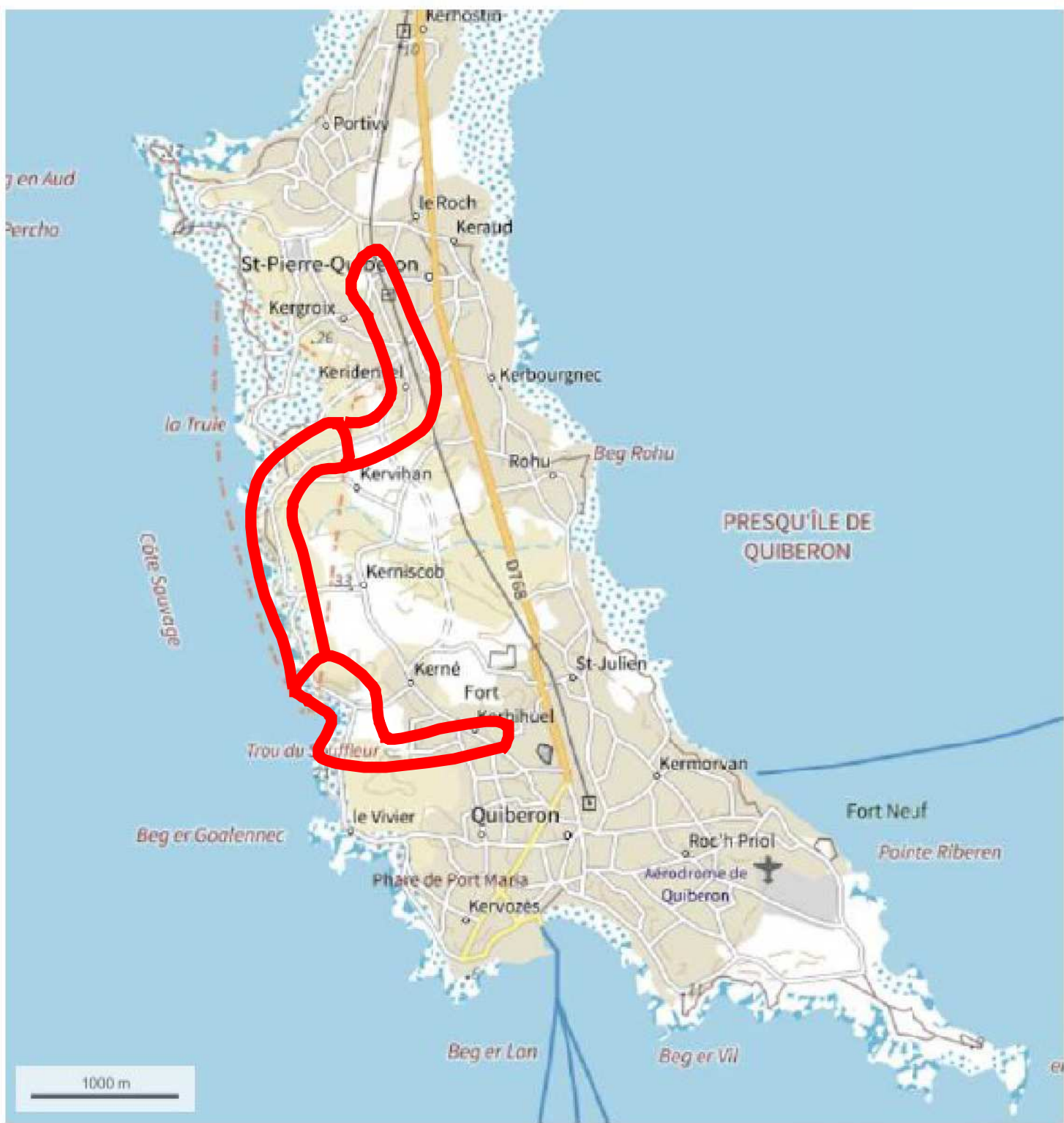
Réf. doc. : 0825063-872-AVP-EU-1-006

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	B.VILBOUX	E. GUILLOU	23/09/2025	Première diffusion

02/09/2025 15:40

Visualisation cartographique - Géoportail

géoportail



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/morbihan-legales

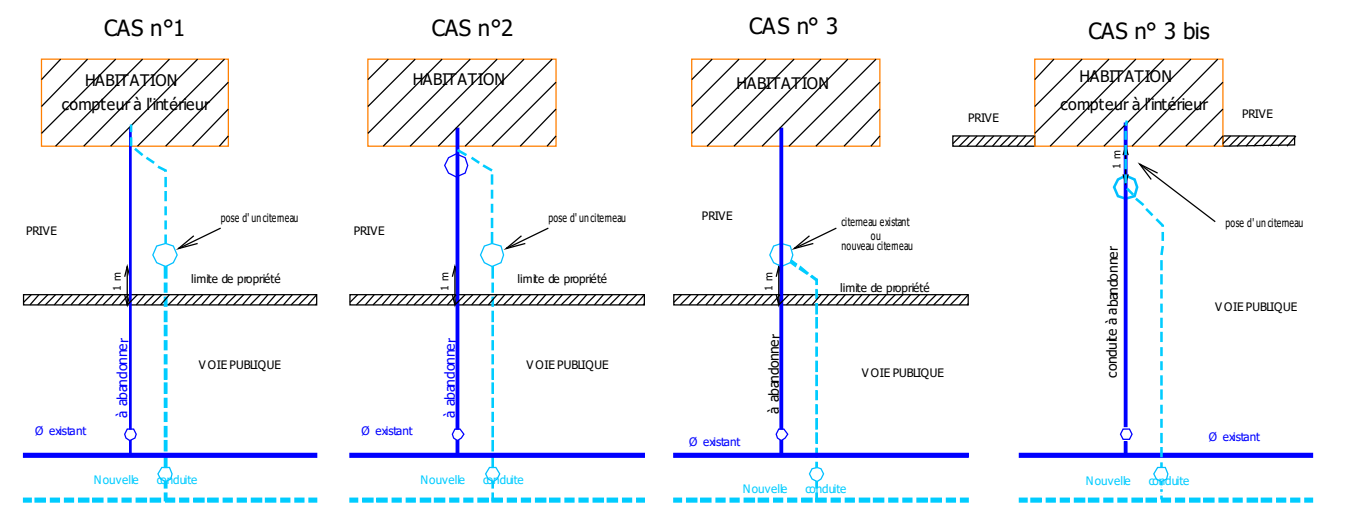
Longitude : 3° 02' 55" W
Latitude : 47° 30' 05" N

RESEAUX EXISTANTS	LEGENDE
	Canalisation Eau Pluviale Canalisation Eau Usées gravitaire Canalisation refoulement Eau Usées Canalisation AEP conduite Gaz Fourneau Téléphone Fourneau Fibre Optique réseau électrique HTA réseau électrique BT réseau Eclairage Public réseau Chauffage
	RESEAU POTABLE PROJET
	Robinet vanne Ventouse dispositif de Purgé ou Vidange Regard compteur compact PI Ø100 Poteau incendie et diamètre Borne compteur incouffable Citerneau préfab polypro renouvellement color de branchement
	RESEAU POTABLE EXISTANT
	Robinet vanne Ventouse dispositif de Purgé ou Vidange Citerneau préfab polypro PI Ø100 Poteau incendie et diamètre Regard compteur
	RESEAU POTABLE à abandonner

NB :
La localisation des réseaux existants sur ce plan, est donnée à titre indicatif
sur la base des réponses des concessionnaires aux DT.

NOTA: SCHEMA DE PRINCIPE DE REPRISE DES BRANCHEMENTS PARTICULIERS

Cas 1 et 3bis : La conduite de branchement sera à reprendre jusqu'au compteur existant à l'intérieur de l'habitation



Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés

